

**CHAMPIONNAT D'EUROPE TAE
ANTALYA (TUR) – 18-24/05/2026**

***MANCHES DE LA COUPE DU MONDE
ARC CLASSIQUE***

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 3 tireurs maximum par genre.
Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2026, de nationalité française.

PROCESSUS DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail (a.recullet@ffta.fr) avant le 2 mars 2026, avec en pièce jointe

- une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au **16 novembre 2026**
- pour les mineurs, d'une copie de leur autorisation de sortie du territoire annuelle.

Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2026.

EPREUVE DE SELECTION

Le processus de sélection pour le championnat d'Europe s'appuie sur une épreuve de sélection qui se déroulera du 17 au 20 mars 2026 à Compiègne sous la forme suivante :

J1 : Double 2 x 36 flèches.

J2 : Double 2 x 36 flèches.

Un classement est établi à l'issue des deux journées. **Seuls les 8 premiers archers** de ce classement sont retenus pour la suite de l'épreuve.

J3 : 4 tournois sans élimination.

J4 : 2 tournois sans élimination et 5 matchs simulés.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

OFFICIALISATION DE LA SELECTION

L'équipe de France qui participera au **championnat d'Europe** sera :

- Composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection,
- Complétée dans son intérêt, par le comité de sélection, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

La sélection sera définitive au plus tard le 24/03/2026.

L'équipe de France qui participera à la **1^{ère} manche de la coupe du Monde**, se déroulant à Puebla (Mexique) du 7 au 12 avril 2026 sera composée dans son intérêt par la direction technique nationale.

La sélection pour la **1^{ère} manche de la coupe du Monde** sera définitive au plus tard le 24/03/2026.

L'équipe de France qui participera à la **2^{ème} manche de la coupe du Monde**, se déroulant à Shanghai (Chine) du 5 au 10 mai 2026, sera composée des archers sélectionnés pour le championnat d'Europe TAE Senior et complétée, le cas échéant, dans son intérêt par la direction technique nationale, d'un archer ayant pris part au processus de sélection.

La sélection pour la 2^{ème} manche de la coupe du Monde sera définitive au plus tard le 21/04/2026.

L'équipe de France qui participera à la **3^{ème} manche de la coupe du Monde**, se déroulant à Antalya (Turquie) du 9 au 14 juin 2026, sera composée dans son intérêt par la direction technique nationale.

La sélection pour la 3^{ème} manche de la coupe du Monde sera définitive au plus tard le 26/05/2026.

L'équipe de France qui participera à la **4^{ème} manche de la coupe du Monde**, se déroulant à Madrid (Espagne) du 7 au 12 juillet 2026, sera composée dans son intérêt par la direction technique nationale.

La sélection pour la 4^{ème} manche de la coupe du Monde sera définitive au plus tard le 23/06/2026.

Des regroupements réguliers de préparation pourront être organisés. Les dates et lieux précis de ces regroupements seront communiqués au plus tard au moment de l'épreuve de sélection.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ses résultats antérieurs ainsi que toute éventuelle procédure ou sanction disciplinaire.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées notamment au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

Le coût de l'inscription à la première épreuve de sélection s'élève à 30 euros.

Si le nombre d'inscriptions venait à dépasser les capacités d'accueil de la structure organisatrice, le DTN arrêterait la liste définitive des participants sur la base des résultats internationaux et nationaux.

L'épreuve ne se déroulera pas à huis clos mais le coaching ne sera pas possible pendant les tirs ; une zone spécifique relativement éloignée du pas de tir sera réservée pour les entraîneurs.

2x36 flèches

A l'issue de chaque 2 x 36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, le départage s'effectuera en fonction du nombre de 10 puis de X.

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement 2x36fl	
Classement	Points
1 ^{er}	8
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	5
5 ^{ème}	4
6 ^{ème}	3
7 ^{ème}	2
8 ^{ème}	1

A l'issue de chacune des deux premières journées (soit après 2 tirs de 2x36 flèches), un classement est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, la somme des scores de la journée sera prise en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur score puis le nombre de 10 et de X correspondant, puis le 2^{ème} score puis le nombre de 10 et de X correspondant seront utilisés pour départager les archers ex-aequo.

En fonction du classement ainsi obtenu, des points sont attribués comme détaillé dans le tableau ci-dessous. Dans le cas où le départage est impossible, les archers obtiendraient le même nombre de points

Classement journée (J1, J2)	
Classement	Points
1 ^{er}	8
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	5
5 ^{ème}	4
6 ^{ème}	3
7 ^{ème}	2
8 ^{ème}	1

A l'issue des deux doubles 2 x 36 flèches (à l'issue de J2), un classement est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, le meilleur score est pris en compte, puis le nombre de 10 puis de X. Si l'égalité persiste, le 2^{ème} meilleur score est pris en compte, puis le nombre de 10 puis de X, puis le 3^{ème} score etc. jusqu'à obtenir un classement sans égalité pour les 8 premiers archers. Enfin, un tir de barrage pourra être organisé pour départager les éventuels ex-aequo.

Seuls les 8 premiers archers peuvent prendre part à la suite du processus de sélection.

Tournois

Des tournois sans élimination directe, c'est-à-dire durant lesquels les vainqueurs rencontrent les vainqueurs et les vaincus rencontrent les vaincus, sont organisés à partir de J3 :
4 tournois à J3 et 2 tournois à J4.

Le tableau de matchs de chaque tournoi est établi comme suit :

- Le tableau de matchs du 1^{er} tournoi de la journée est établi en fonction du classement provisoire de l'épreuve.
- Pour les tournois suivants, le tableau de matchs est établi en fonction du classement du tournoi précédent.

A l'issue de chaque tournoi, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement final du tournoi		Classement établi à partir de la moyenne de l'ensemble des sets tirés	
Classement	Points	Classement	Points
1 ^{er}	8	1 ^{er}	4
2 ^{ème}	7	2 ^{ème}	3,5
3 ^{ème}	6	3 ^{ème}	3
4 ^{ème}	5	4 ^{ème}	2,5
5 ^{ème}	4	5 ^{ème}	2
6 ^{ème}	3	6 ^{ème}	1,5
7 ^{ème}	2	7 ^{ème}	1
8 ^{ème}	1	8 ^{ème}	0,5

Puis, à l'issue de chaque tournoi, des points sont attribués en fonction du classement établi à partir de la somme des points obtenus lors du dit tournoi selon les modalités suivantes :

Classement tournoi	
Classement	Points
1 ^{er}	8
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	5
5 ^{ème}	4
6 ^{ème}	3
7 ^{ème}	2
8 ^{ème}	1

5 x (5 x 3 flèches)

A l'issue des deux tournois de J4, cinq matchs simulés sont organisés. Un classement est établi en fonction de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X sera pris en compte.

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement 5 matchs simulés	
Classement	Points

1 ^{er}	8
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	5
5 ^{ème}	4
6 ^{ème}	3
7 ^{ème}	2
8 ^{ème}	1

Des points sont attribués en fonction du classement établi à partir de la somme des points obtenus dans la journée (J3 : 4 tournois / J4 : tournois + matchs simulés, cf. tableaux ci-dessus) comme suit :

Classement journée (J3, J4)	
Classement	Points
1 ^{er}	8
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	5
5 ^{ème}	4
6 ^{ème}	3
7 ^{ème}	2
8 ^{ème}	1

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, la valeur moyenne de chaque flèche sera prise en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur 2 x 36 flèches sera pris en compte puis le nombre de 10 et X correspondants. Enfin, le nombre total de victoires obtenues sera pris en compte pour établir un classement sans égalité.